

CONTRAT 1222
N/REF : 6/07/2025 0H16 C:001042 I:07049
V/REF : Contrat N°001222 du 26/10/2023

OGEC DE LA SALLE

**67, BOULEVARD KELLERMANN
BP 3884
53030 LAVAL CEDEX 9**

IMMEUBLE : COLLEGE DE LA SALLE
67 BD KELLERMANN
53000 LAVAL

Rennes, le

08 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ADMINISTRATION STATION RELEVAGE - MR AFARSSAD 06 69 66 19 68
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. AFARSSAD

ENTRETIEN DU 29/08/2025
SECPA :
- 1 STATION DE RELEVAGE EAUX USEES 2 M3

2 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS EAUX USEES : 18,75 EUROS HT / M3(S) POUR 2023

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par moitié 2 fois l'an à l'issue de chaque
intervention et payable à 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément à nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée après l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du coût Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu à la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu à la date de révision



2 / 2